

DÉCLARATION DE PERTE D'UN DOCUMENT

Modèle général — Québec

Organisme destinataire, si applicable :

Numéro de dossier ou de référence, si applicable :

1. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

Nom complet :

Adresse :

Ville : Province :

Code postal :

Téléphone ou courriel, uniquement si requis :

2. DOCUMENT DÉCLARÉ PERDU

Type de document :

Nom de l'organisme ayant délivré ou produit le document, si applicable :

Nom apparaissant sur le document :

Date de délivrance ou d'émission, si connue : / / (jj / mm / aaaa)

Date d'expiration, si applicable et connue : / / (jj / mm / aaaa)

Numéro ou référence du document, uniquement si nécessaire et connu :

 Inscrivez un numéro sensible uniquement si l'organisme destinataire l'exige réellement.

3. CIRCONSTANCES DE LA PERTE

Je, soussigné(e), _____, déclare les faits suivants concernant la perte du document décrit ci-dessus :

Date approximative de la perte : _____ / _____ / _____ (jj / mm / aaaa)

Lieu approximatif de la perte, si connu :

1.

2.

3.

4.

4. SITUATION DÉCLARÉE — FACULTATIF

☐ Perte ☐ Destruction accidentelle ☐ Vol présumé ou déclaré

☐ Circonstances inconnues ☐ Autre : _____

⚠ Ce modèle ne remplace pas un rapport ou une déclaration auprès d'un service de police lorsqu'une telle démarche est requise.

5. DÉMARCHES EFFECTUÉES APRÈS LA PERTE — FACULTATIF

J'ai effectué les démarches suivantes :

6. DÉCLARATION

Je confirme que le document décrit est, à ma connaissance, perdu ou autrement indisponible selon les circonstances exposées ci-dessus. Les faits relatés sont vrais et exacts à ma connaissance.

Je comprends que cette déclaration peut, si requise, être faite sous serment ou par affirmation solennelle devant un commissaire à l'assermentation.

7. SIGNATURE DU DÉCLARANT

Signature du déclarant :

Nom en lettres moulées : _____

Date : _____ / _____ / _____ (jj / mm / aaaa)

⚠ IMPORTANT — Si cette déclaration doit être assermentée, ne la signez pas avant d'être en présence du commissaire à l'assermentation.
Dans le cadre d'une rencontre à distance, la signature doit être effectuée selon les instructions du commissaire.

RÉSERVÉ AU COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION

Cette section doit être utilisée seulement lorsqu'une assermentation est requise.

Déclaré sous serment ou affirmé solennellement devant moi à : _____

Le : _____ / _____ / _____ (jj / mm / aaaa)

Signature du commissaire :

Nom du commissaire : _____

Commissaire à l'assermentation pour le Québec

Numéro du commissaire : _____

◆ **Sceau / cachet du commissaire, si utilisé**

Espace réservé au cachet du commissaire, si celui-ci en utilise un.

Avis — Ce document est un modèle général fourni à titre informatif. Il ne constitue pas un formulaire gouvernemental, policier ou judiciaire officiel ni un avis juridique. Une déclaration de perte ne remplace pas automatiquement la procédure de signalement, d'annulation ou de remplacement du document concerné. Vérifiez toujours les exigences de l'organisme ayant délivré le document et de l'organisme destinataire avant d'utiliser ce modèle.

Lorsqu'une déclaration est assermentée, le commissaire reçoit le serment ou l'affirmation solennelle du déclarant. Son intervention ne signifie pas qu'il confirme personnellement que le document a été perdu, volé ou détruit, ni qu'il certifie l'existence ou l'authenticité du document concerné.